

Faire appel à un expert-comptable, c'est mettre toutes les chances de son côté pour réussir.

- L'accompagnement d'un spécialiste de la création d'entreprise
- La connaissance de votre métier
- Une méthode pédagogique innovante
- Un bouquet de services
- Notre souci de la pérennité avec un vrai pilotage dans la durée
- Un réseau de professionnels
- Un gain de temps



Coût de revient

Évaluation d'entreprise

Financement d'un véhicule

Investissement immobilier

Note de frais et facturation

Création d'entreprise

Bilan imagé

Prévisionnel d'activité & indicateurs flash

Une équipe pour vous simplifier la vie



Josette Labiste-Tastet
Expert-comptable

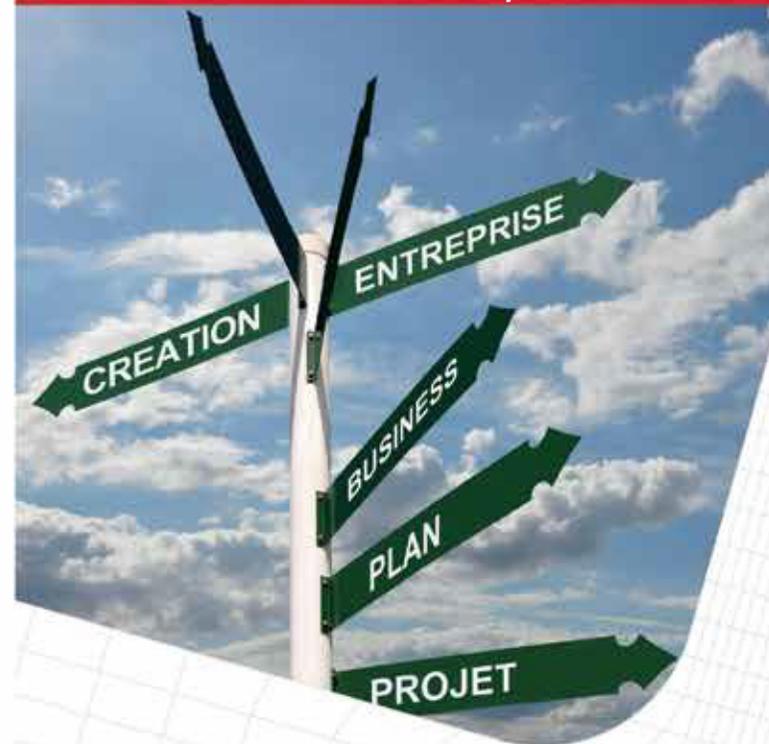
Bigarrena - 6, chemin de la Marouette - 64100 BAYONNE

Tél. 05 59 63 65 36 - Fax 05 59 63 96 40

mail : jlt@cabinet-tastet.com

www.expert-comptable-paysbasque.com

Création d'entreprise



Vous souhaitez **créer votre entreprise ?**



Josette Labiste-Tastet
Expert-comptable

étape N°1

Notre premier rendez-vous conseil

Nous faisons connaissance et nous vous présentons les grandes étapes pour réussir le lancement de votre entreprise. C'est la découverte de votre projet et de son état d'avancement.

Notre + cabinet

La vision d'un spécialiste de la création d'entreprise.
Un avis professionnel et des conseils GRATUITS et SANS ENGAGEMENT.

étape N° 2

La collecte des informations

Cette seconde étape, c'est la collecte de l'information pour monter votre business plan.

Nous mettons à votre disposition «e-crédation» un questionnaire interactif à remplir sur le web.

Vos réponses nous aiderons à construire votre prévisionnel financier, indispensable à votre réussite.

Notre + cabinet

Une méthode pédagogique et innovante pour enrichir votre dossier de création sans rien oublier.

étape N° 3

La formalisation de votre «business plan»

Votre business plan est le dossier complet de présentation de votre projet de création. Il est nécessaire pour obtenir des aides ou un financement bancaire.

Durant cette étape clé, nous vous aidons aussi à calculer vos tarifs et vos besoins financiers.

Nous vous comparons aux sociétés de votre secteur grâce à notre base de données.

Nous envisageons aussi la structure juridique de votre entreprise ainsi que le choix de votre futur statut de dirigeant.

Nos + cabinet

- Un dossier de création complet.
- Un comparatif avec les statistiques de votre secteur.
- Un diaporama de présentation «Power Point®» pour les rendez-vous de recherche de financements.

étape N° 4

La recherche de financement

Ensuite nous vous assistons dans la recherche de vos financements auprès des banques, des investisseurs ou des collectivités...

Nous vous aidons à négocier les meilleures conditions de service (taux, garanties, cautions...)

Notre + cabinet

Notre réseau local auprès de partenaires bancaires.

étape N° 5

La rédaction des statuts et les démarches administratives

Afin de finaliser l'immatriculation de votre entreprise, nous procédons à la rédaction de vos statuts.

Nous nous occupons ensuite de l'ensemble des démarches administratives :

- enregistrement de votre entreprise au centre des impôts, publication dans un journal d'annonces légales...

Notre + cabinet

Un savoir reconnu et de nombreux gains de temps

étape N° 6

L'organisation administrative et comptable

C'est parti ! Votre préoccupation c'est de vendre... mais il faut également soigner votre organisation administrative.

A ce stade, nous vous assistons dans la mise en place de vos procédures administratives et comptables en mettant à votre disposition notre kit d'organisation.

Notre + cabinet

Un kit d'organisation complet pour bien démarrer votre gestion administrative.

étape N° 7

La mise en place d'outils de gestion

Durant cette étape, nous vous proposons un outil professionnel de facturation pour votre entreprise.

Si votre activité entraîne des frais de déplacements, nous vous équipons d'un logiciel de notes de frais.

Notre + cabinet

- Un logiciel de facturation professionnel éprouvé par les Experts-comptables.
- Un logiciel futé pour gérer vos notes de frais.

étape N° 8

Le pilotage de vos premiers mois d'activité

Vous n'êtes jamais seul.

Tous les mois, nous vous adressons un flash de gestion qui analyse le mois écoulé avec notre commentaire...

En cas de besoin nous reprenons immédiatement contact. Ce tableau de bord est accompagné d'une revue de presse de votre secteur d'activité ainsi qu'un comparatif par rapport aux entreprises de votre métier.

Notre + cabinet

- Les chiffres clés de votre entreprise accessibles en temps réel (PC/MAC, Tablettes et Smartphones).
- Un comparatif mensuel pour vous positionner aux sociétés de votre secteur.
- L'actualité de votre métier.

étape N° 9

Votre diagnostic première année

A l'issue de votre première année, nous faisons un point complet sur votre bilan. Un diagnostic imagé de vos comptes annuels permet de mettre en avant vos points forts et vos axes de progression.

Durant cette séance, nous bâtissons un nouveau budget pour bien envisager l'avenir.

Nos + cabinet

Une présentation dynamique et pédagogique de vos comptes annuels.

Un entretien «imagé» et interactif avec notre outil de pilotage budgétaire.